



**ÉTUDE SUR LA QUALITÉ DE LA LANGUE
DANS SIX QUOTIDIENS QUÉBÉCOIS
PUBLIÉS DE 2010 À 2013**

Par Éric Kavanagh, Caroline Marcoux,
Isabelle Paré et Renée-Lise Roy
Mai 2015

CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA LANGUE FRANÇAISE

Les auteurs :

Éric Kavanagh. Linguiste et professeur à l'École de design de l'Université Laval, il est l'un des quatre coauteurs du rapport *Analyse linguistique de textes tirés de quatre quotidiens québécois (1992-1999)* publié par le Conseil de la langue française en 2001.

Caroline Marcoux. Chargée d'enseignement à l'École de langues de l'Université Laval.

Isabelle Paré. Spécialiste de la rédaction professionnelle et professeure au Département de langues, linguistique et traduction de l'Université Laval.

Renée-Lise Roy. Linguiste et responsable de formation pratique à l'École de langues de l'Université Laval, elle est également l'une des quatre coauteurs du rapport *Analyse linguistique de textes tirés de quatre quotidiens québécois (1992-1999)* publié en 2001.

Dépôt légal — 2015

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Bibliothèque et Archives Canada

ISBN : 978-2-550-73150-4 (version imprimée)

ISBN : 978-2-550-73151-1 (version PDF)

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....	1
MÉTHODOLOGIE.....	2
RÉSULTATS	7
RÉSULTATS GÉNÉRAUX.....	7
NOMBRE DE MOTS ENTRE LES ÉCARTS LINGUISTIQUES.....	11
RÉSULTATS SELON LES CATÉGORIES D'ÉCARTS.....	12
BILAN SANS LES ÉCARTS D'EMPLOI DE LA VIRGULE.....	31
CONCLUSION	33
BIBLIOGRAPHIE.....	34

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1	Nombre d'articles analysés	2
Tableau 2	Nombre de mots analysés.....	3
Tableau 3	Moyenne du nombre de mots des articles.....	4
Tableau 4	Nombre d'écarts recensés par quotidien et par année.....	7
Tableau 5	Nombre d'écarts recensés dans les quatre quotidiens originaux	8
Tableau 6	Nombre moyen d'écarts par article selon l'année et le quotidien	8
Tableau 7	Nombre moyen d'écarts par article dans les quatre quotidiens originaux ...	8
Tableau 8	Nombre d'articles selon 5 tranches de répartition des écarts (2015)	9
Tableau 9	Longueur moyenne des articles selon 5 tranches de répartition des écarts (2015)	10
Tableau 10	Nombre de mots entre les écarts linguistiques selon l'année et le quotidien.....	11
Tableau 11	Nombre d'écarts selon les catégories (2015)	12
Tableau 12	Nombre d'écarts selon les catégories (comparaison 2001/2015).....	13
Tableau 13	Nombre d'articles touchés par catégorie d'écarts (n = 24 par quotidien)	14
Tableau 14	Coquilles et écarts typographiques (comparaison 2001/2015).....	15
Tableau 15	Écarts de ponctuation.....	15
Tableau 16	Écarts de ponctuation (comparaison 2001/2015).....	16
Tableau 17	Écarts de vocabulaire.....	17
Tableau 18	Écarts de vocabulaire (comparaison 2001/2015)	19
Tableau 19	Écarts de syntaxe.....	20
Tableau 20	Écarts de syntaxe (comparaison 2001/2015)	23
Tableau 21	Écarts dans l'emploi des mots.....	24
Tableau 22	Écarts dans l'emploi des mots (comparaison 2001/2015).....	24
Tableau 23	Écarts de cohérence textuelle	25
Tableau 24	Écarts de cohérence textuelle (comparaison 2001/2015)	26

Tableau 25	Écarts d'orthographe lexicale	26
Tableau 26	Écarts d'orthographe lexicale (comparaison 2001/2015).....	27
Tableau 27	Écarts d'orthographe grammaticale.....	28
Tableau 28	Écarts d'orthographe grammaticale (comparaison 2001/2015)	29
Tableau 29	Écarts de style	29
Tableau 30	Écarts de style (comparaison 2001/2015)	30
Tableau 31	Nombre d'écarts recensés dans les quatre quotidiens originaux sans tenir compte des écarts d'emploi de la virgule	31
Tableau 32	Nombre d'écarts selon les catégories sans tenir compte des écarts d'emploi de la virgule (2015)	32

INTRODUCTION

Depuis les premières études à ce sujet dans les années 1970, on constate une préoccupation constante des Québécois francophones pour la qualité de la langue dans les médias, et plus particulièrement dans la presse écrite (Meier, 2012; Maurais, 2008; Table de concertation sur la qualité de la langue dans les médias, 2003; Tremblay, 2001). Le fait que les médias soient reconnus tant pour leur influence sur la qualité et l'évolution de la langue (Hellot et Malo, 2001) que pour leur rôle de témoin de ces mutations (Tremblay, 1994) n'est certainement pas étranger à cet intérêt. Le Conseil de la langue française s'est intéressé, en 2001, à la qualité linguistique des quotidiens québécois (Clerc et collab., 2001). Dans un contexte où la pratique du métier de journaliste se transforme, notamment par les mutations imposées par l'arrivée en force du numérique, un suivi de cette analyse s'impose.

La pratique rédactionnelle du journaliste est gouvernée par deux ensembles de normes en superposition : les normes communicationnelles, régissant la clarté et l'efficacité du texte dans son contexte de communication, et les normes linguistiques, encadrant l'usage et le bon usage de la langue (Meier, 2012). C'est sur ce dernier ensemble de normes que portent les résultats de la présente étude.

Afin de dresser le portrait de la situation actuelle et de comparer les résultats obtenus avec ceux qui ont été dégagés lors de l'étude réalisée en 2001, nous avons effectué l'analyse linguistique d'articles publiés à la une des principaux quotidiens québécois francophones pour les années 2010, 2011, 2012 et 2013. Comme ce fut le cas en 2001, notre étude fait le bilan des écarts linguistiques trouvés dans les articles de presse en s'appuyant sur un protocole d'analyse normative, exposé dans la méthodologie.

Nous tenons à remercier tous ceux et celles qui ont contribué à bonifier cette étude grâce à leur participation active, leur soutien efficace ou encore leurs judicieux conseils. Soulignons d'abord le travail d'Annabelle Mailhot-Gauthier et de Jessica B.-Charland à la collecte des articles servant de base à notre analyse. Enfin, nous remercions l'équipe du Conseil supérieur de la langue française pour sa confiance et son soutien.

MÉTHODOLOGIE

Tout comme ce fut le cas pour l'étude de Clerc et coll. (2001), nommée ci-après *l'étude de 2001*, notre méthodologie repose sur trois éléments centraux : la constitution d'un corpus d'articles à analyser, l'élaboration d'une grille d'évaluation et la mise sur pied d'un protocole d'examen.

Pour nous inscrire le plus possible dans la continuité de l'étude de 2001, il nous fallait constituer un corpus d'articles provenant des mêmes quotidiens qu'à l'époque (*Le Devoir*, *La Presse*, *Le Soleil* et *Le Journal de Québec*). Pour augmenter la représentativité régionale, nous avons intégré au corpus de la présente étude des articles de deux autres quotidiens, soit *Le Nouvelliste* et *Le Journal de Montréal*. Nous avons examiné 144 articles tirés des six quotidiens, ce qui représente 48 articles de plus que ce qui avait été traité en 2001 (tableau 1).

Tableau 1
Nombre d'articles analysés

	<i>Devoir</i>	<i>Presse</i>	<i>Nouvel</i>	<i>Soleil</i>	<i>JdeM</i>	<i>JdeQ</i>	Total
2010	6	6	6	6	6	6	36
2011	6	6	6	6	6	6	36
2012	6	6	6	6	6	6	36
2013	6	6	6	6	6	6	36
Total	24	24	24	24	24	24	144
Étude 2001	24	24	—	24	—	24	96
Différence							48
Augmentation							50,0 %

Le nombre d'articles examinés par quotidien est le même qu'en 2001 ($n = 24$). Les articles sélectionnés ont été publiés au cours des années 2010, 2011, 2012 et 2013, soit plus de 10 ans après la publication des articles de l'étude de 2001 (qui couvrait huit années, soit de 1992 à 1999). Dans la présente étude, 36 articles ont été examinés pour chacune des quatre années, alors que ce nombre était de 12 dans l'étude de 2001.

Les articles du corpus ont été sélectionnés selon les trois règles suivantes :

1. Type : nouvelles publiées à la une et signées par un ou une journaliste (et non par une agence);
2. Périodicité : pour chacun des quotidiens et chacune des années ciblées, nous avons extrait les articles dans la première semaine des mois de janvier (1 article), d'avril (2 articles), d'août (1 article) et d'octobre (2 articles);
3. Auteur : nous avons sélectionné des textes publiés à divers moments de la semaine et nous n'avons jamais retenu le même auteur deux fois.

Pour dégager nos résultats, nous avons eu besoin de préciser la « superficie textuelle » du corpus, c'est-à-dire le nombre de mots analysés (tableau 2).

Tableau 2
Nombre de mots analysés

	<i>Devoir</i>	<i>Presse</i>	<i>Nouvel</i>	<i>Soleil</i>	<i>JdeM</i>	<i>JdeQ</i>	Total
2010	5 622	4 529	4 897	2 854	3 781	3 059	24 742
2011	5 133	7 163	3 199	3 066	4 224	2 789	25 574
2012	6 140	4 684	3 555	4 100	2 769	2 884	24 132
2013	5 647	5 073	3 453	3 836	2 848	2 244	23 101
Total	22 542	21 449	15 104	13 856	13 622	10 976	97 549
%	23,1 %	22,0 %	15,5 %	14,2 %	14,0 %	11,3 %	100,0 %
Étude 2001	—	—	—	—	—	—	62 058
Différence							35 491
Augmentation							57,2 %

Si, en 2001, le corpus contenait 62 058 mots, il passe à 97 549 mots en 2015. Cela représente une augmentation de 57,2 % du nombre de mots analysés, ce qui est légèrement supérieur à l'augmentation du nombre d'articles d'une étude à l'autre (50 %). De plus, on remarque qu'il y a une grande variation entre les différents quotidiens : *Le Devoir* occupe 23,1 % du corpus, alors que *Le Journal de Québec* en occupe la moitié, à savoir 11,3 %, et ce, pour le même nombre d'articles (n = 24).

En combinant les données des deux premiers tableaux, nous obtenons la longueur moyenne des articles, donnée primordiale pour établir un bilan de la qualité linguistique (tableau 3).

Tableau 3
Moyenne du nombre de mots des articles

	<i>Devoir</i>	<i>Presse</i>	<i>Nouvel</i>	<i>Soleil</i>	<i>JdeM</i>	<i>JdeQ</i>	Moyenne
2010	937,0	754,8	816,2	475,7	630,2	509,8	687,3
2011	855,5	1 193,8	533,2	511,0	704,0	464,8	710,4
2012	1 023,3	780,7	592,5	683,3	461,5	480,7	670,3
2013	941,2	845,5	575,5	639,3	474,7	374,0	641,7
Moyenne	939,3	893,7	629,3	577,3	567,6	457,3	677,4
Étude 2015	939,3	893,7	X	577,3	X	457,3	716,9
Étude 2001	846,6	778,0	—	526,0	—	435,1	646,4
Différence	92,7	115,7	—	51,3	—	22,2	70,5
Augment.	10,9 %	14,9 %	—	9,8 %	—	5,1 %	10,9 %
Différence totale (677,4 – 646,4)							31
Augmentation totale							4,8 %

La longueur moyenne des articles (677,4 mots) a augmenté de 4,8 % depuis l'étude de 2001 et de 10,9 % si l'on ne tient compte que des quatre quotidiens originaux. Il est intéressant de noter que la longueur moyenne des articles a augmenté, sans exception, dans ces quatre quotidiens (de 5,1 % à 14,9 %).

Dans l'étude de 2001, les auteurs avaient utilisé une grille d'évaluation validée par l'expérience (Guénette, Lépine et Roy, 1995) et par la recherche (Bureau, 1986). Pour faciliter le travail de comparaison des résultats de l'étude de 2001 avec ceux de la présente étude, nous avons repris la grille de la première étude en précisant cependant plusieurs sous-catégories d'écarts linguistiques de manière à rendre la description plus juste. Nous reviendrons sur ces modifications au fil de la présentation des résultats par catégories.

Une fois le corpus constitué et la grille validée, nous avons établi un protocole d'analyse des articles basé sur le principe de l'accord interjuges avec comité de désambiguïsation. Voici les grandes lignes de ce protocole.

1. **Détection des écarts.** Chaque article a été soumis à l'examen indépendant de deux analystes linguistiques expérimentées qui ont noté tous les écarts selon les codes de la grille retenue (144 articles x 2 analyses). Ces analystes devaient détecter les écarts et les identifier. Si la plupart des écarts n'ont posé que très peu de problèmes particuliers de détection (ex. : les coquilles, les erreurs typographiques, le respect de l'orthographe lexicale et grammaticale), l'évaluation de la justesse de l'emploi de certains mots a parfois nécessité un examen plus approfondi.

Pour nous aider à trancher les cas difficiles, nous nous sommes appuyés sur quatre sources, à savoir, du côté québécois, *Usito*, le *Multidictionnaire de la langue française* et deux outils produits par l'Office québécois de la langue française(OQLF) (*Le grand dictionnaire terminologique* et la Banque de dépannage linguistique) et, du côté français, *Le Petit Robert*. Lorsqu'une majorité d'ouvrages québécois acceptaient ou ne condamnaient pas un usage, nous ne l'avons pas considéré comme un écart (ex. : *être confronté à* : accepté par *Usito*, non condamné par l'OQLF, mais critiqué par le *Multidictionnaire* et *Le Petit Robert* / *contacter quelqu'un* : accepté par *Usito* et le *Multidictionnaire*, non condamné par l'OQLF, mais critiqué par *Le Petit Robert*). En ce sens, nous avons donc privilégié l'usage québécois attesté par des ouvrages normatifs produits au Québec.

Depuis l'étude de 2001, l'usage des correcteurs informatiques comme Antidote s'est sans doute intensifié, et ces outils sont devenus très performants. Nous avons abondamment consulté Antidote lors de la présente étude, mais nous ne l'avons pas intégré dans notre protocole pour trancher les cas difficiles. D'une part, nous voulions demeurer le plus fidèles possible au protocole de l'étude de 2001 (aucun correcteur informatique n'avait été consulté à ce moment) et, d'autre part, notre méthodologie en limitait l'usage. En effet, la détection des écarts s'est faite sur copie papier et non à l'écran. Dans ce genre d'études où les écarts de typographie sont pris en compte, nous ne pouvions que travailler à partir des photocopies des archives microfilmées. Intégrer un correcteur informatique dans notre protocole aurait complexifié notre démarche de vérification.

2. **Confrontation.** Les analystes ont ensuite confronté leur examen indépendant de chacun des articles. Étaient retenus comme écarts à comptabiliser tous les cas détectés et bien identifiés par les deux analystes et tous les cas sur lesquels elles se sont mises d'accord *a posteriori* lorsqu'une seule d'entre elles avait détecté l'écart lors de la première étape.

3. **Comité de désambiguïsation.** Tous les cas non résolus ont été discutés en comité élargi (de quatre à six personnes selon la situation) jusqu'à l'obtention d'un consensus (identification et intégration à l'inventaire des écarts ou rejet).

Nous sommes certains que notre méthode d'examen permet d'établir un portrait fiable de la qualité de la langue dans les quotidiens ciblés. Dans des études futures, il serait cependant intéressant d'augmenter le nombre d'articles analysés par année de manière à renforcer les résultats. Pour assurer encore plus de rigueur, la détection des écarts linguistiques pourrait être effectuée par plus de deux analystes, ce qui alourdirait cependant le processus de façon considérable.

RÉSULTATS

Dans les pages qui suivent, nous présentons le bilan de notre examen du corpus. Nous exposons d'abord les résultats généraux (3.1), à savoir le bilan du nombre d'écarts en fonction de différents paramètres. Nous insistons sur un paramètre particulier : le nombre de mots entre chaque écart (3.2). Par la suite, nous détaillons les résultats selon les différentes catégories d'écarts (3.3). Tout au long de la présentation de nos résultats, nous effectuons la comparaison avec l'étude de 2001 quand c'est possible et pertinent. Enfin, vu la proportion importante d'écarts liés à l'emploi de la virgule, nous présentons un bilan qui permet d'explorer les résultats pour l'ensemble des autres écarts relevés (3.4).

RÉSULTATS GÉNÉRAUX

Commençons par les résultats centraux de notre examen : le nombre d'écarts recensés. Dans les 144 articles analysés, nous avons détecté et identifié 1 136 écarts linguistiques (tableau 4).

Tableau 4
Nombre d'écarts recensés par quotidien et par année

	<i>Devoir</i>	<i>Presse</i>	<i>Nouvel</i>	<i>Soleil</i>	<i>JdeM</i>	<i>JdeQ</i>	Total
2010	72	28	59	26	70	52	307
2011	42	64	57	22	79	38	302
2012	29	48	58	24	28	51	238
2013	44	39	66	41	60	39	289
Total	187	179	240	113	237	180	1 136
Répartition	16,5 %	15,8 %	21,1 %	9,9 %	20,9 %	15,8 %	100,0 %

La répartition des écarts dans les six quotidiens montre que le nombre d'écarts recensés passe du simple au double lorsque sont considérés les extrêmes (de 9,9 % dans *Le Soleil* à 21,1 % dans *Le Nouvelliste*). Évidemment, sans la prise en compte de la longueur des articles, cet écart entre les extrêmes doit être traité avec grande prudence.

Comme le nombre d'articles diffère entre l'étude de 2001 et l'étude de 2015, nous avons fait une comparaison en tenant compte uniquement des quatre quotidiens examinés dans les deux études (tableau 5). Rappelons que le nombre d'articles analysés par quotidien est le même dans les deux études (24 x 4 quotidiens = 96 articles par étude).

Tableau 5
Nombre d'écarts recensés dans les quatre quotidiens originaux

	<i>Devoir</i>	<i>Presse</i>	<i>Nouvel</i>	<i>Soleil</i>	<i>JdeM</i>	<i>JdeQ</i>	Total
Étude 2001	289	194	—	291	—	221	995
Étude 2015	187	179	—	113	—	180	659
Différence	102	15	—	178	—	41	336
%	35,3 %	7,7 %	—	61,2 %	—	18,6 %	33,8 %

Depuis 2001, on observe une importante diminution du nombre d'écarts linguistiques dans les articles des quotidiens. De 995 écarts recensés en 2001, le bilan passe à 659 écarts en 2015 (dans les quatre quotidiens originaux), ce qui représente une baisse de 33,8 % (ou de 336 écarts). Il s'agit d'un résultat sans équivoque qui nous permet d'affirmer que la qualité linguistique de ces quatre quotidiens s'est nettement améliorée. Cette amélioration varie de 7,7 % à 61,2 % selon les quotidiens.

En moyenne, les articles analysés dans l'étude de 2015 comportaient 7,9 écarts linguistiques. Voici le détail du nombre moyen d'écarts par article selon l'année et le quotidien (tableau 6).

Tableau 6
Nombre moyen d'écarts par article selon l'année et le quotidien

	<i>Devoir</i>	<i>Presse</i>	<i>Nouvel</i>	<i>Soleil</i>	<i>JdeM</i>	<i>JdeQ</i>	Moyenne
2010	12,0	4,7	9,8	4,3	11,7	8,7	8,5
2011	7,0	10,7	9,5	3,7	13,2	6,3	8,4
2012	4,8	8,0	9,7	4,0	4,7	8,5	6,6
2013	7,3	6,5	11,0	6,8	10,0	6,5	8,0
Moyenne	7,8	7,5	10,0	4,7	9,9	7,5	7,9

Si l'on ne considère que les quatre quotidiens originaux, le nombre moyen d'écarts diminue (tableau 7).

Tableau 7
Nombre moyen d'écarts par article dans les quatre quotidiens originaux

	<i>Devoir</i>	<i>Presse</i>	<i>Nouvel</i>	<i>Soleil</i>	<i>JdeM</i>	<i>JdeQ</i>	Total
Étude 2001	12,0	9,2	—	12,1	—	8,1	10,4
Étude 2015	7,8	7,5	—	4,7	—	7,5	6,9
Différence	4,2	1,7	—	7,4	—	0,6	3,5
%	35,0 %	18,5 %	—	61,2 %	—	7,4 %	33,6 %

Alors qu'on recensait 10,4 écarts en moyenne par article en 2001, cette moyenne diminue de 3,5 points pour atteindre 6,9 écarts linguistiques en 2015. Cette diminution de la moyenne (33,6 %) va évidemment dans le même sens que la diminution du nombre d'écarts recensés (33,8 %), comme nous l'avons montré au tableau 5.

Si le constat d'amélioration de la qualité linguistique est incontestable, nous devons toutefois mettre en garde le lecteur en ce qui concerne la performance des différents quotidiens à ce chapitre et en ce qui concerne l'importance de cette amélioration. Nous devons rappeler que le nombre d'articles analysés est relativement faible; de ce fait, le bilan des écarts peut être aisément influencé par la mauvaise ou l'excellente « performance » d'un journaliste ou du processus éditorial.

Même si la moyenne du nombre d'écarts est un indice très pertinent pour comprendre l'état de la qualité linguistique des textes du corpus, il nous fallait connaître la répartition des 144 articles en fonction du nombre d'écarts recensés pour avoir une meilleure idée de la situation. Nous avons donc classé les articles selon cinq groupes : aucun écart, de 1 à 3 écarts, de 4 à 6 écarts, de 7 à 9 écarts (dans la moyenne) et 10 écarts et plus (tableau 8).

Tableau 8
Nombre d'articles selon 5 tranches de répartition des écarts (2015)

	<i>Devoir</i>	<i>Presse</i>	<i>Nouvel</i>	<i>Soleil</i>	<i>JdeM</i>	<i>JdeQ</i>	Total
0 écart	0	0	0	0	0	0	0
De 1 à 3	2	5	1	8	2	1	19
De 4 à 6	10	6	8	13	7	9	53
De 7 à 9	5	6	6	2	7	8	34
10 et plus	7	7	9	1	8	6	38
Total	24	24	24	24	24	24	144

À première vue, les articles sont répartis de façon relativement égale : 72 articles contiennent 6 écarts ou moins, et 72 articles en comportent 7 ou plus. Cependant, 125 articles comptent 4 écarts ou plus, et aucun article du corpus n'a fait de « sans-faute ». Selon nous, cela indique combien il est difficile de produire des textes dépourvus d'écarts linguistiques. Pour y arriver, non seulement il faut maîtriser la langue, les divers codes, le style, etc., mais il faut aussi imposer un processus éditorial qui assure une relecture de qualité. C'est un aspect de la qualité de la langue qu'on oublie trop souvent de considérer.

Au-delà de l'expertise linguistique en elle-même, il faut être en mesure de consacrer du temps et de l'attention (au sens cognitif) à la relecture linguistique d'un texte. Notre expérience d'enseignants nous montre qu'une bonne relecture ou encore une relecture supplémentaire peut diminuer de façon significative le bilan des écarts dans un texte. Cela est vrai pour les étudiants comme pour les journalistes professionnels. Le manque de connaissances linguistiques ou rédactionnelles explique sans doute une partie importante des écarts recensés, mais le manque de méthode, de temps et d'attention doit aussi être considéré comme cause probable et récurrente de ces écarts.

Enfin, il est important de préciser que le nombre d'écarts linguistiques par article est une donnée insuffisante si l'on ne considère pas la longueur des articles en nombre moyen de mots (tableau 9).

Tableau 9
Longueur moyenne des articles selon 5 tranches de répartition des écarts (2015)

	<i>Devoir</i>	<i>Presse</i>	<i>Nouvel</i>	<i>Soleil</i>	<i>JdeM</i>	<i>JdeQ</i>	Moyenne
0 écart	—	—	—	—	—	—	—
De 1 à 3	874,5	863,8	425,0*	489,0	415,0	443,0*	585,1
De 4 à 6	938,1	638,3	496,8	644,8	490,7	450,3	609,8
De 7 à 9	794,2	1 016,5	570,2	505,5	483,9	447,8	636,4
10 et plus	1 063,0	1 028,7	809,3	551,0*	746,3	483,0	780,2

* Un seul article a été recensé : il ne s'agit donc pas d'une moyenne.

Un premier constat relève de la logique la plus élémentaire : en général, plus un article est long, plus il contient des écarts linguistiques. C'est vrai lorsqu'on considère la moyenne pour tous les quotidiens (colonne de droite). Cependant, on observe des fluctuations de cette « règle » dans tous les quotidiens de l'étude de 2015, à l'exception du *Nouvelliste*. Malgré ces fluctuations, la longueur des textes a une influence certaine sur le nombre d'écarts. Comme nous l'avons déjà précisé, ces fluctuations de la « règle » s'expliquent certainement en bonne partie par la faible quantité d'articles analysés par quotidien. Cela permet à certains articles contenant plus d'écarts de venir « perturber » les moyennes.

NOMBRE DE MOTS ENTRE LES ÉCARTS LINGUISTIQUES

En utilisant le nombre d'écarts et la moyenne du nombre de mots par article, nous sommes en mesure de produire une donnée fort pertinente pour représenter la « propagation » des écarts dans les articles, à savoir le nombre de mots entre les écarts linguistiques (tableau 10).

Tableau 10
Nombre de mots entre les écarts linguistiques selon l'année et le quotidien

	<i>Devoir</i>	<i>Presse</i>	<i>Nouvel</i>	<i>Soleil</i>	<i>JdeM</i>	<i>JdeQ</i>	Moyenne
2010	78,1	160,6	83,3	110,6	53,9	58,6	90,9
2011	122,2	111,6	56,1	138,1	53,3	73,8	92,5
2012	213,2	97,6	61,1	170,8	98,2	56,6	116,3
2013	128,9	130,1	52,3	94,0	47,5	57,5	85,1
Moyenne	135,6	125,0	63,2	128,4	63,2	61,6	96,2
Étude 2015*	135,6	125,0	—	128,4	—	61,6	112,6
Étude 2001	70,3	84,5	—	43,4	—	53,8	63,0
Différence	65,3	40,5	—	85,0	—	7,8	49,6
%	92,9 %	47,9 %	—	195,8 %	—	14,5 %	78,8 %

* On ne reprend ici que les données pour les quatre quotidiens présents aussi dans l'étude de 2001.

Le nombre de mots entre les écarts linguistiques indique à quelle fréquence ces derniers sont commis et fournit ainsi un indice de la performance en matière de qualité linguistique. Dans l'étude de 2001, la moyenne du nombre de mots entre les écarts était de 63,0 mots. En 2015, si l'on ne considère que les quatre quotidiens de la première étude, cette moyenne passe à 112,6 mots, ce qui représente une nette amélioration (78,8 %), évidemment conforme au constat général fait à propos de la réduction du nombre d'écarts linguistiques recensés.

Quand on considère les données de l'étude de 2015, on remarque que les quatre quotidiens originaux ont amélioré leur performance (plus de mots entre deux écarts), et parfois dans des proportions très élevées. C'est le cas, par exemple, du quotidien *Le Soleil*, qui passe de 43,4 à 128,4 mots entre les écarts en moyenne (195,8 % d'augmentation). Sur les six quotidiens de l'étude de 2015, trois se retrouvent au niveau de la moyenne de l'étude de 2001 (env. 63 mots), alors que les trois autres doublent cette moyenne.

Il y a donc, à cet égard, deux groupes de quotidiens dans l'étude. La moins bonne performance de l'un de ces groupes (*Le Nouvelliste*, *Le Journal de Montréal* et *Le Journal de Québec*) s'explique probablement par un manque de soin et de temps accordés à la relecture dans le processus éditorial ou encore par la moins bonne performance des journalistes eux-mêmes.

RÉSULTATS SELON LES CATÉGORIES D'ÉCARTS

Dans les pages qui suivent, nous examinons plus en profondeur les résultats en fonction des différentes catégories d'écarts linguistiques. Nous commençons par une vue d'ensemble de la répartition des écarts selon les catégories (tableau 11).

Tableau 11
Nombre d'écarts selon les catégories (2015)

	<i>Devoir</i>	<i>Presse</i>	<i>Nouvel</i>	<i>Soleil</i>	<i>JdeM</i>	<i>JdeQ</i>	Total	%
Ponctuation	70	75	112	31	62	44	394	34,7 %
Vocabulaire	36	32	45	25	52	48	238	21,0 %
Syntaxe	14	26	14	23	42	31	150	13,2 %
Style	15	16	13	7	18	13	82	7,2 %
Emploi mots	8	8	17	5	10	8	56	4,9 %
Typographie	21	2	12	2	12	4	53	4,7 %
Cohérence	6	7	13	5	15	6	52	4,6 %
Orth. lex.	7	7	8	5	11	9	47	4,1 %
Coquille	8	6	4	5	5	5	33	2,9 %
Orth. gram.	2	1	2	5	9	12	31	2,7 %
Total	187	180	240	113	237	180	1 136	100,0 %

À elles seules, les catégories Ponctuation, Vocabulaire et Syntaxe totalisent 782 écarts, ce qui représente 68,9 % des écarts recensés. La qualité linguistique des articles analysés est donc principalement affectée par des problèmes de ponctuation, de vocabulaire et de syntaxe. Les sept autres catégories ne dépassent jamais les 5 % de représentation dans le corpus, à l'exception des écarts de style (7,2 %).

Dans le bilan général de l'étude de 2001, les auteurs ont regroupé dans la catégorie Syntaxe les écarts liés à l'emploi des mots même si, comme c'est le cas dans la présente étude, ces écarts sont traités de façon individuelle dans le rapport détaillé. En effectuant ce regroupement, ce sont alors 73,8 % de l'ensemble des écarts qui se retrouvent dans les trois catégories susmentionnées.

La comparaison avec l'étude de 2001 indique une relative stabilité en ce qui a trait à la répartition des écarts selon les catégories (tableau 12).

Tableau 12
Nombre d'écarts selon les catégories (comparaison 2001/2015)

	<i>Étude 2015</i>		<i>Étude 2001</i>		<i>Différence en 2015</i>	
	<i>Total</i>	<i>%</i>	<i>Total</i>	<i>%</i>	<i>Total</i>	<i>%</i>
Ponctuation	394	34,7 %	154	15,5 %	+240	+155,8 %
Vocabulaire	238	21,0 %	295	29,6 %	-57	-19,3 %
Syntaxe	150	13,2 %	133	13,4 %	+17	+12,8 %
Style	82	7,2 %	87	8,7 %	-5	-5,7 %
Emploi mots	56	4,9 %	117	11,8 %	-61	-52,1 %
Typographie	53	4,7 %	29	2,9 %	+24	+82,8 %
Cohérence	52	4,6 %	44	4,4 %	+8	+18,2 %
Orth. lex.	47	4,1 %	45	4,5 %	+2	+4,4 %
Coquille	33	2,9 %	36	3,6 %	-3	-8,3 %
Orth. gram.	31	2,7 %	55	5,5 %	-24	-43,6 %
Total	1 136	100,0 %	995	100,0 %		

Si les trois mêmes catégories (Ponctuation, Vocabulaire et Syntaxe) étaient en tête de classement dans l'étude de 2001, on remarque cependant qu'elles ne l'étaient pas dans le même ordre. En effet, en 2001, les écarts liés au vocabulaire étaient plus nombreux que les écarts de ponctuation. Mais cela a moins à voir avec la réduction des écarts de vocabulaire qu'avec l'étonnante augmentation des écarts de ponctuation.

De fait, les écarts de ponctuation augmentent de 155,8 % dans la présente étude. Comme on le verra plus loin, c'est essentiellement l'emploi de la virgule qui est en cause ici. Nous n'avons pas d'explication à cette augmentation autre que la très probable généralisation de l'usage des correcteurs informatiques, ces derniers n'étant certainement pas aussi performants en matière de ponctuation – d'emploi de la virgule – qu'en matière de détection des écarts d'orthographe lexicale et grammaticale. Il est permis de faire l'hypothèse que les journalistes, s'appuyant de plus en plus sur ces outils informatiques, en viennent à moins bien maîtriser l'emploi de la virgule ou encore à en sous-estimer les difficultés. La question de la virgule est tellement singulière que nous avons produit un bilan adapté au point 3.4.

Bien qu'on remarque des fluctuations importantes en typographie (+82,8 %), en matière d'emploi des mots (-52,1 %) et en orthographe grammaticale (-43,6 %), on peut difficilement conclure à des tendances lourdes ou très significatives dans

la mesure où le nombre d'écarts est assez limité. Des facteurs déjà mentionnés ont pu affecter le bilan.

Les données qui suivent portent sur la répartition des écarts dans l'ensemble des articles du corpus de la présente étude (tableau 13). Alors que certains types d'écarts sont présents dans la majorité des articles analysés, d'autres n'affectent qu'un petit groupe de textes.

Tableau 13
Nombre d'articles touchés par catégorie d'écarts (n = 24 par quotidien)

	<i>Devoir</i>	<i>Presse</i>	<i>Nouvel</i>	<i>Soleil</i>	<i>JdeM</i>	<i>JdeQ</i>	Total (n = 144)
Ponctuation	20 (83,3 %)	20 (83,3 %)	24 (100,0 %)	14 (58,3 %)	23 (95,8 %)	21 (87,5 %)	122 (84,7 %)
Vocabulaire	17 (70,8 %)	12 (50,0 %)	19 (79,2 %)	17 (70,8 %)	18 (75,0 %)	20 (83,3 %)	103 (71,5 %)
Syntaxe	9 (37,5 %)	16 (66,7 %)	9 (37,5 %)	16 (66,7 %)	18 (75,0 %)	17 (70,8 %)	85 (59,0 %)
Style	10 (41,7 %)	9 (37,5 %)	9 (37,5 %)	6 (25,0 %)	10 (41,7 %)	11 (45,8 %)	55 (38,2 %)
Emploi mots	6 (25,0 %)	6 (25,0 %)	12 (50,0 %)	5 (20,8 %)	7 (29,2 %)	7 (29,2 %)	43 (29,9 %)
Typographie	13 (54,2 %)	2 (8,3 %)	9 (37,5 %)	2 (8,3 %)	8 (33,3 %)	4 (16,7 %)	38 (26,4 %)
Cohérence	6 (25,0 %)	6 (25,0 %)	10 (41,7 %)	4 (16,7 %)	8 (33,3 %)	5 (20,8 %)	39 (27,1 %)
Orth. lex.	7 (29,2 %)	7 (29,2 %)	6 (25,0 %)	3 (12,5 %)	7 (29,2 %)	8 (33,3 %)	38 (26,4 %)
Coquille	7 (29,2 %)	6 (25,0 %)	4 (16,7 %)	5 (20,8 %)	5 (20,8 %)	4 (16,7 %)	31 (21,5 %)
Orth. gram.	2 (8,3 %)	1 (4,2 %)	2 (8,3 %)	4 (16,7 %)	9 (37,5 %)	10 (41,7 %)	28 (19,4 %)

Compte tenu du grand nombre d'écarts de ponctuation, il n'est pas surprenant de constater que 84,7 % des textes (122/144) sont touchés par ce type d'écarts. On remarque aussi que, de façon générale, les écarts sont répartis plutôt également entre les quotidiens pour chaque catégorie d'écarts. Alors que les écarts de ponctuation, de vocabulaire et de syntaxe touchent plus de la moitié des textes du corpus (de 59 % à 84,7 %), les autres catégories d'écarts n'en affectent pas le tiers (de 19,4 % à 29,9 %), à l'exception des écarts de style (38,2 %). Enfin, il convient de souligner le fait qu'aucune publication n'est épargnée par une catégorie d'écarts donnée, même s'il faut reconnaître que certaines d'entre elles n'affectent qu'un ou deux articles.

Notre examen détaillé des catégories d'écarts débute par les coquilles et les écarts typographiques (tableau 14).

Tableau 14
Coquilles et écarts typographiques (comparaison 2001/2015)

	<i>Étude 2015</i>			<i>Étude 2001</i>		
	N ^{bre} d'écarts	% catégorie	% total (1 136)	N ^{bre} d'écarts	% catégorie	% total (995)
Coquille	33	38,4 %	2,9 %	36	55,4 %	3,6 %
Typographie	53	61,6 %	4,7 %	29	44,6 %	2,9 %
Total	86	100,0 %	7,6 %	65	100,0 %	6,5 %

Le nombre de coquilles et d'écarts typographiques est relativement stable d'une étude à l'autre. Ces types d'écarts sont généralement le résultat d'une inattention et ils comptent parmi les cas les plus simples à corriger.

- **Coquille** : il y a un déterminant de trop.
[...] en précisant que Montréal est la seule la ville en Amérique du Nord [...].
Le Devoir, 10 octobre 2013
- **Typographie** : le guillemet fermant doit être déplacé après *Hollande*.
« Je ne veux pas mettre des mots dans la bouche » de François Hollande, dit-elle.
Le Soleil, 9 octobre 2012

Comme nous l'avons vu précédemment, les écarts de ponctuation sont de loin les plus nombreux dans les articles examinés (tableau 15).

Tableau 15
Écarts de ponctuation

	<i>Devoir</i>	<i>Presse</i>	<i>Nouvel</i>	<i>Soleil</i>	<i>JdeM</i>	<i>JdeQ</i>	Total
Virgule	67	74	110	30	60	43	384
Autres signes	3	1	2	1	2	1	10
Total	70	75	112	31	62	44	394

Ce sont cependant les problèmes d'emploi de la virgule qui constituent la quasi-totalité des écarts de cette catégorie. On observe très peu d'écarts touchant les autres signes de ponctuation.

- **Virgule** : la virgule est de trop ici.
 Todd Richards sera-t-il de retour derrière le banc du Wild du Minnesota l'an prochain?
Le Journal de Montréal, 4 avril 2011.
- **Autre signe** : un point d'interrogation est requis après *dehors*.
 « Ça va vous prendre quoi pour mettre ça dehors », a questionné [...].
Le Journal de Québec, 6 avril 2012.

Les écarts de ponctuation sont beaucoup plus nombreux en 2015 qu'en 2001 (tableau 16).

Tableau 16
Écarts de ponctuation (comparaison 2001/2015)

	Étude 2015			Étude 2001		
	N ^{bre} d'écarts	% catégorie	% total (1 136)	N ^{bre} d'écarts	% catégorie	% total (995)
Virgule	384	97,5 %	33,8 %	132	85,7 %	13,3 %
Autres signes	10	2,5 %	0,9 %	22	14,3 %	2,2 %
Total	394	100,0 %	34,7 %	154	100,0 %	15,5 %

Au-delà de la question des correcteurs informatiques discutée plus tôt, l'emploi de la virgule est un cas particulier. En effet, ce type d'écarts trône au sommet du classement des deux études. Nous croyons que cela s'explique par le statut particulier de la virgule dans l'esprit d'un grand nombre de scripteurs. En effet, pour plusieurs, la virgule est un signe de ponctuation dont l'usage n'est pas strictement codifié, mais plutôt dicté par des éléments plus subjectifs comme le style, le rythme ou la prosodie. S'il est vrai que quelques cas d'usage de la virgule permettent une certaine liberté d'emploi, en revanche, tous les cas d'écarts de notre étude concernent la présence d'une virgule non requise (dans les phrases où l'ordre canonique des éléments est respecté) ou encore l'absence d'une virgule obligatoire (pour indiquer une rupture dans ce même ordre canonique). La maîtrise de l'usage de ce signe de ponctuation requiert une bonne compréhension de la structure de la phrase et la capacité de détecter les ruptures dans l'ordre canonique de ses constituants. Sans ces compétences, le scripteur est un peu condamné à utiliser la virgule de façon instinctive, accumulant ainsi un certain nombre d'erreurs au fil de ses écrits.

Beaucoup plus diversifiés, les écarts de vocabulaire sont aussi très nombreux dans notre corpus (tableau 17).

Tableau 17
Écarts de vocabulaire

	<i>Devoir</i>	<i>Presse</i>	<i>Nouvel</i>	<i>Soleil</i>	<i>JdeM</i>	<i>JdeQ</i>	Total
Sens des mots	10	15	17	3	15	22	82
Mot ou expression manquant de précision ou de concision	0	0	0	0	0	0	0
Incompatibilité sémantique	14	9	12	11	8	16	70
Combinaison non répertoriée en langue	0	1	1	0	3	0	5
Redondance ou pléonasme	2	0	2	2	0	1	7
Barbarisme	0	0	0	0	0	0	0
Altération d'une expression figée	2	2	3	1	3	3	14
Anglicisme	7	2	8	4	13	5	39
Archaïsme	1	0	0	0	2	0	3
Jargon	0	2	2	4	9	1	18
Autres cas	0	0	0	0	0	0	0
Total	36	31	45	25	53	48	238

Voici un exemple pour chacun des principaux types d'écarts de cette catégorie.

- **Sens des mots** : le verbe *voisiner* n'a pas ce sens.
[...] on parlait d'un budget d'opération global qui voisinait les 2 millions \$.
Le Nouvelliste, 6 avril 2012.
- **Incompatibilité sémantique** : l'invincibilité n'est pas une caractéristique attribuable à un *scanner*.
L'expérience de Kelowna a surtout démontré que le scanner n'était pas invincible [...].
Le Journal de Québec, 6 avril 2012.
- **Combinaison non répertoriée en langue** : l'expression *répondre d'accusations* n'est pas attestée dans les dictionnaires, et le régime prépositionnel du verbe *répondre* n'autorise pas une construction avec ce sens.
Lundi soir, quatre individus ont été arrêtés aux abords des terrains de la prison et devront répondre d'accusations liées au trafic de stupéfiants.
Le Nouvelliste, 6 janvier 2010.

- **Redondance** : les deux expressions soulignées expriment la même chose sans que cela soit justifié par le contexte ou l'intention.
Malgré tout, il s'agit tout de même de la pire moyenne dans la ligue.
Le Journal de Québec, 12 avril 2013.
- **Altération d'une expression figée** : l'expression correcte est *baptême du feu*.
 Jacques Duchesneau n'a pas connu un baptême de feu sans reproches hier.
Le Soleil, 6 août 2012.
- **Anglicisme** : *stationnement*.
 [...] pour y construire une gare et un parking.
La Presse, 5 octobre 2011.
- **Jargon** : l'expression *frais policiers* semble provenir de la langue administrative municipale.
 La Ville de Québec n'obtiendra pas un sou du million de dollars qu'elle réclamait au gouvernement du Québec pour les frais policiers liés aux manifestations du printemps.
Le Soleil, 10 janvier 2013.

La comparaison de ces résultats avec ceux de l'étude de 2001 montre que la situation a peu changé, à la fois en ce qui concerne le nombre total d'écarts de vocabulaire et la répartition dans les sous-catégories (tableau 18).

Tableau 18
Écarts de vocabulaire (comparaison 2001/2015)

	<i>Étude 2015</i>			<i>Étude 2001</i>		
	N ^{bre} d'écarts	% catégorie	% total (1 136)	N ^{bre} d'écarts	% catégorie	% total (995)
Sens des mots	82	34,5 %	7,2 %	87	29,5 %	8,7 %
Mot ou expression manquant de précision ou de concision	0	0,0 %	0,0 %	—	—	—
Incompatibilité sémantique	70	29,4 %	6,2 %	78	26,4 %	7,8 %
Combinaison non répertoriée en langue	5	2,1 %	0,4 %	—	—	—
Redondance ou pléonasme	7	2,9 %	0,6 %	9	3,1 %	0,9 %
Barbarisme	0	0,0 %	0,0 %	9	3,1 %	0,9 %
Altération d'une expression figée	14	5,9 %	1,2 %	21	7,1 %	2,1 %
Anglicisme	39	16,4 %	3,4 %	65	22,0 %	6,5 %
Archaïsme	3	1,3 %	0,3 %	—	—	—
Jargon	18	7,6 %	1,6 %	12	4,1 %	1,2 %
Autres cas	0	0 %	0 %	14	4,7 %	1,4 %
Total	238	100,0 %	21,0 %	295	100,0 %	29,6 %

Compte tenu du petit nombre d'écarts dans la plupart des sous-catégories, on doit conclure que la situation est particulièrement stable.

La situation des écarts de syntaxe semble, elle aussi, plutôt stable par rapport à l'étude de 2001. Cette fois encore, quelques cas particuliers constituent la majorité des problèmes de cette catégorie (tableau 19).

Tableau 19
Écarts de syntaxe

	<i>Devoir</i>	<i>Presse</i>	<i>Nouvel</i>	<i>Soleil</i>	<i>JdeM</i>	<i>JdeQ</i>	Total
Absence d'un constituant obligatoire	0	2	0	0	1	1	4
Phrase négative	0	0	0	1	1	0	2
Phrase interrogative	0	1	0	1	0	0	2
Phrase impersonnelle	1	0	0	0	0	1	2
Phrase emphatique	0	0	0	0	0	0	0
Corrélation	0	0	0	0	0	0	0
Coordination	4	11	4	2	6	4	31
Ordre des mots	0	1	1	2	2	3	9
Inversion du sujet	0	0	0	0	0	0	0
Compléments du verbe	5	6	6	7	20	12	56
Compléments du nom (pronom)	0	3	0	2	2	2	9
Compléments de l'adjectif	0	0	0	2	4	2	8
Relations mal établies (anacoluthes)	0	1	1	2	3	0	7
Subordonnée complétive	1	0	0	0	0	0	1
Subordonnée relative	0	0	0	0	0	0	0
Comparaison, superlatif	1	0	0	0	0	1	2
Anglicismes syntaxiques	0	0	2	2	1	2	7
Ellipse fautive	0	1	0	1	1	3	6
Citations	2	0	0	1	1	0	4
Autres cas	0	0	0	0	0	0	0
Total	14	26	14	23	42	31	150

Les écarts liés à la coordination (31 cas) et à l'emploi des compléments du verbe (56 cas) comptent pour plus de la moitié des écarts de syntaxe. En ciblant ces problèmes particuliers, il serait possible d'améliorer de façon significative le bilan des écarts de syntaxe.

Voici un exemple pour chacun des types d'écarts ayant été détectés à plus de cinq reprises.

- **Problème de coordination** : la répétition de la préposition *de* est obligatoire dans cette énumération.
Les absences de Michael Cammalleri, Andrei Markov et Roman Hamrlik ont alors pris une ampleur beaucoup plus importante.
La Presse, 8 octobre 2010.
- **Ordre des mots** : le segment *tant américains qu'européens* est sémantiquement lié à *investisseurs*.
Une glissade brutale, inédite depuis la crise de 2008, qui traduit le manque de confiance et l'extrême nervosité des investisseurs devant les politiques, tant américains qu'européens.
La Presse, 9 août 2011.
- **Complément du verbe** : le verbe *visionner* se construit avec un complément.
Maintenant, il faut plus des doigts d'une main pour compter les différentes manières de visionner.
Le Devoir, 13 octobre 2012.
- **Complément du nom** : il aurait fallu introduire le complément par *voulant que*.
L'information que le conducteur s'est endormi au volant est toutefois réfutée [...].
Le Journal de Québec, 5 août 2012.
- **Complément de l'adjectif** : l'adjectif *disponible* n'autorise pas cette construction.
Celle-ci permet également de constater que le terrain rendu disponible à la construction se trouve à 1,5 km de la prise d'eau [...].
Le Soleil, 3 janvier 2010.
- **Relation mal établie** : le lien n'est pas clair entre les *deux autres parties* et les *siens*.
À l'instar des deux autres parties, les siens n'ont pas été en mesure de s'imposer [...].
Le Soleil, 6 avril 2010.

- **Anglicisme syntaxique** : calque de l'anglais *to result in*.
[...] il est clair que cette façon de faire résulte en « une absurdité de consommation », dit-il.
- **Le Nouvelliste, 4 octobre 2010. Ellipse fautive** : les deux objets mentionnés (*émanations* et *crime*) nécessitent un verbe distinct.
Pompiers et policiers se sont également déplacés sur les lieux pour vérifier des émanations potentielles ou un possible crime.
Le Journal de Québec, 7 janvier 2011.

Dans l'étude de 2001, la sous-catégorie Autres cas incluait 18,8 % des écarts de syntaxe, alors que ce nombre tombe à 0 % en 2015. C'est ici que se trouvent les plus importantes modifications apportées à la grille d'analyse (comme nous l'avons annoncé dans la méthodologie). En effet, nous avons précisé la nature des écarts de syntaxe de manière à brosser un portrait plus précis de la situation. La plupart des types d'écarts qui se trouvaient dans la sous-catégorie Autres cas en 2001 sont désormais détaillés dans des sous-catégories spécifiques. C'est ainsi, par exemple, qu'on a pu relever des écarts liés à l'absence d'un constituant obligatoire (4 cas), à l'emploi des compléments de l'adjectif (8 cas) ou encore aux relations mal établies (7 cas).

La comparaison avec l'étude de 2001 montre que le nombre d'écarts de syntaxe est stable, à environ 13 % des écarts recensés au total (tableau 20). Malgré quelques variations en nombre, ce sont les mêmes sous-catégories d'écarts qui regroupent le plus d'occurrences : coordination, ordre des mots, compléments du verbe, etc.

Tableau 20
Écarts de syntaxe (comparaison 2001/2015)

	<i>Étude 2015</i>			<i>Étude 2001</i>		
	N ^{bre} d'écarts	% catégorie	% total (1 136)	N ^{bre} d'écarts	% catégorie	% total (995)
Absence d'un constituant obligatoire	4	2,7 %	0,4 %	—	—	—
La phrase négative	2	1,3 %	0,2 %	—	—	—
La phrase interrogative	2	1,3 %	0,2 %	—	—	—
La phrase impersonnelle	2	1,3 %	0,2 %	—	—	—
La phrase emphatique	0	0 %	0 %	—	—	—
La corrélation	0	0 %	0 %	—	—	—
La coordination	31	20,7 %	2,7 %	9	6,8 %	0,9 %
L'ordre des mots	9	6,0 %	0,8 %	10	7,5 %	1,0 %
L'inversion du sujet	0	0 %	0 %	—	—	—
Les compléments du verbe	56	37,3 %	4,9 %	41	30,8 %	4,1 %
Les compléments du nom (pronom)	9	6,0 %	0,8 %	6	4,5 %	0,6 %
Les compléments de l'adjectif	8	5,3 %	0,7 %	—	—	—
Relations mal établies (anacoluthes)	7	4,7 %	0,6 %	—	—	—
La subordonnée complétive	1	0,7 %	0,1 %	—	—	—
La subordonnée relative	0	0 %	0 %	—	—	—
La comparaison, le superlatif	2	1,3 %	0,2 %	5	3,8 %	0,5 %
Les anglicismes syntaxiques	7	4,7 %	0,6 %	17	12,8 %	1,7 %
Ellipse fautive	6	4,0 %	0,5 %	20	15,0 %	2,0 %
Les citations	4	2,7 %	0,4 %	—	—	—
Autres cas	0	0 %	0 %	25	18,8 %	2,5 %
Total	150	100 %	13,2 %	133	100 %	13,4 %

En ce qui concerne les écarts liés à l'emploi des mots, c'est la préposition qui pose le plus problème, et de loin (tableau 21).

Tableau 21
Écarts dans l'emploi des mots

	<i>Devoir</i>	<i>Presse</i>	<i>Nouvel</i>	<i>Soleil</i>	<i>JdeM</i>	<i>JdeQ</i>	Total
Le déterminant	0	0	1	0	2	0	3
Le pronom	0	0	1	0	0	0	1
Le verbe et les auxiliaires	1	1	1	1	0	0	4
La préposition	7	7	14	4	8	8	48
La conjonction	0	0	0	0	0	0	0
Autres cas	0	0	0	0	0	0	0
Total	8	8	17	5	10	8	56

Avec 48 cas sur 56 occurrences au total, les écarts liés à l'emploi de la préposition touchent tous les quotidiens de l'étude.

- **Emploi de la préposition** : l'expression correcte est *différencier de*. Plusieurs éléments différencient le futur amphithéâtre de Québec au Consol Energy Center.
Le Journal de Québec, 12 octobre 2012.

En 2001, les écarts dans l'emploi de la préposition étaient aussi le problème dominant de cette catégorie. Cependant, il faut noter une baisse significative des écarts dans l'emploi des mots entre 2001 et 2015 : en effet, alors qu'ils représentaient 11,8 % de l'ensemble des écarts dans la première étude, ils n'en constituaient plus que 4,9 % dans la seconde (tableau 22).

Tableau 22
Écarts dans l'emploi des mots (comparaison 2001/2015)

	<i>Étude 2015</i>			<i>Étude 2001</i>		
	N ^{bre} d'écarts	% catégorie	% total (1 136)	N ^{bre} d'écarts	% catégorie	% total (995)
Le déterminant	3	5,4 %	0,3 %	21	17,9 %	2,1 %
Le pronom	1	1,8 %	0,1 %	—	—	—
Le verbe et les auxiliaires	4	7,1 %	0,4 %	8	6,8 %	0,8 %
La préposition	48	85,7 %	4,2 %	63	53,8 %	6,3 %
La conjonction	0	0 %	0 %	—	—	—
Autres cas	0	0 %	0 %	25	21,4 %	2,5 %
Total	56	100 %	4,9 %	117	100 %	11,8 %

Par ailleurs, les articles analysés présentent 52 cas d'écarts de cohérence textuelle (tableau 23).

Tableau 23
Écarts de cohérence textuelle

	<i>Devoir</i>	<i>Presse</i>	<i>Nouvel</i>	<i>Soleil</i>	<i>JdeM</i>	<i>JdeQ</i>	Total
Références anaphoriques	2	7	10	2	11	5	37
Concordance des temps	2	0	2	2	1	1	8
Connecteurs et formules de transition	2	0	1	1	3	0	7
Total	6	7	13	5	15	6	52

Les 3 sous-catégories d'écarts de cohérence textuelle sont présentes dans le corpus, bien que les problèmes de référence anaphorique constituent la majorité de l'ensemble.

- **Référence anaphorique** : ambiguïté de l'antécédent de *celle-ci*, car *galerie* est aussi au féminin singulier.
Une résidente de ce secteur de La Bostonnais a vu l'eau monter jusqu'à sa galerie avant que *celle-ci* se retire.
Le Nouvelliste, 12 août 2011.
- **Concordance des temps** : on attend ici l'imparfait de l'indicatif (*songeait*) pour établir le bon rapport temporel.
Récemment, le député péquiste François Rebello déplorait en Chambre qu'Hydro-Québec *songe* à céder des licences de production [...].
Le Devoir, 7 avril 2011.
- **Connecteur et formule de transition** : ce qui précède *malgré cela* est de nature positive, alors que *malgré* renvoie à quelque chose de plus négatif (malgré un handicap, malgré une perte, etc.).
Pour rester actives ou pour des raisons financières, un nombre croissant de personnes de 55 ans ou plus travaillent. Au Québec, leur nombre a presque doublé en dix ans, pour atteindre près de 650 000 en 2009. *Malgré cela*, les statistiques [...].
Le Devoir, 8 août 2010.

Outre quelques variations en nombre dans les sous-catégories, la situation des écarts de cohérence textuelle est demeurée sensiblement la même depuis l'étude de 2001 (tableau 24). Les écarts de cette catégorie comptent en moyenne pour 4,5 % des écarts recensés.

Tableau 24
Écarts de cohérence textuelle (comparaison 2001/2015)

	<i>Étude 2015</i>			<i>Étude 2001</i>		
	N ^{bre} d'écarts	% catégorie	% total (1 136)	N ^{bre} d'écarts	% catégorie	% total (995)
Références anaphoriques	37	71,2 %	3,3 %	27	61,4 %	2,7 %
Concordance des temps	8	15,4 %	0,7 %	2	4,5 %	0,2 %
Connecteurs et formules de transition	7	13,5 %	0,6 %	15	34,1 %	1,5 %
Total	52	100,0 %	4,6 %	44	100,0 %	4,4 %

Dans le corpus examiné, nous avons aussi détecté 47 écarts d'orthographe lexicale (tableau 25).

Tableau 25
Écarts d'orthographe lexicale

	<i>Devoir</i>	<i>Presse</i>	<i>Nouvel</i>	<i>Soleil</i>	<i>JdeM</i>	<i>JdeQ</i>	Total
Accents, trémas, cédilles	0	0	0	0	0	0	0
Voyelles et consonnes	3	1	3	0	4	1	12
Majuscules et minuscules	4	2	4	5	5	7	27
Élision et apostrophe	0	0	0	0	0	0	0
Trait d'union	0	4	0	0	1	1	6
Graphie des chiffres, abréviations, sigles et unités de mesure	0	0	1	0	1	0	2
Autres cas	0	0	0	0	0	0	0
Total	7	7	8	5	11	9	47

Les problèmes de double consonne et d'emploi de la majuscule et du trait d'union sont les sous-catégories d'écarts les plus communes.

- **Consonne** : *balade* désigne la promenade, alors que *ballade* désigne le poème.
[...] la mairie a organisé, par exemple, une série de **ballades** urbaines de place en place où il est rapidement devenu évident pour tout le monde que l'automobile règne en maître absolu dans la ville.
Le Devoir, 8 avril 2010.
- **Majuscule et minuscule** : précédé du démonstratif, le mot *fête* ne prend pas la majuscule dans ce contexte.
Le brunch de Pâques sera sûrement plus joyeux pour bien des sinistrés de la Montérégie cette année, alors qu'il y a près d'un an, cette **Fête** annonçait le début d'un calvaire dans l'eau.
Le Journal de Montréal, 7 avril 2012.
- **Trait d'union** : l'expression *échec avant* s'écrit sans trait d'union.
Profitant du travail efficace en **échec-avant** des membres de leur [...].
La Presse, 8 octobre 2010.

La situation des écarts d'orthographe lexicale est particulièrement stable depuis l'étude de 2001 (tableau 26).

Tableau 26
Écarts d'orthographe lexicale (comparaison 2001/2015)

	Étude 2015			Étude 2001		
	N ^{bre} d'écarts	% catégorie	% total (1 136)	N ^{bre} d'écarts	% catégorie	% total (995)
Accents, trémas, cédilles	0	0,0 %	0,0 %	—	—	—
Voyelles et consonnes	12	25,5 %	1,1 %	—	—	—
Majuscules et minuscules	27	57,4 %	2,4 %	27	60,0 %	2,7 %
Élision et apostrophe	0	0,0 %	0,0 %	—	—	—
Trait d'union	6	12,8 %	0,5 %	6	13,3 %	0,6 %
Graphie des chiffres, abréviations, sigles et unités de mesure	2	4,3 %	0,2 %	—	—	—
Autres cas	0	0,0 %	0,0 %	12	26,7 %	1,2 %
Total	47	100,0 %	4,1 %	45	100,0 %	4,5 %

Pour ce qui est de l'orthographe grammaticale, nous avons relevé 31 écarts (tableau 27).

Tableau 27
Écarts d'orthographe grammaticale

	<i>Devoir</i>	<i>Presse</i>	<i>Nouvel</i>	<i>Soleil</i>	<i>JdeM</i>	<i>JdeQ</i>	Total
Accord du déterminant	0	0	0	0	0	1	1
Accord de l'adjectif	0	0	0	2	1	4	7
Accord du verbe avec le sujet	0	0	0	0	1	2	3
Accord du participe passé	0	0	0	0	2	0	2
Invariabilité de l'adverbe	0	0	0	0	0	0	0
Invariabilité d'un mot à valeur prépositionnelle	0	0	0	0	0	0	0
Invariabilité du participe présent	0	0	0	0	0	0	0
Genre et nombre du nom ou du pronom	2	1	2	2	5	5	17
Morphologie	0	0	0	1	0	0	1
Autres cas	0	0	0	0	0	0	0
Total	2	1	2	5	9	12	31

Comme c'est le cas pour la plupart des catégories d'écarts présentées jusqu'à maintenant, les écarts se répartissent dans quelques sous-catégories seulement.

- **Accord de l'adjectif** : le *on* a valeur de *nous*, alors *prêt* doit prendre la marque du pluriel.
 Nous avons encore trois matchs à jouer. [...] Ça n'a pas vraiment d'importance qui on va affronter dans les séries. On devra être *prêt*.
Le Journal de Montréal, 4 avril 2010.
- **Nombre du nom** : pas de s.
 Les Flyers ont fait preuve d'indisciplines [...].
Le Journal de Montréal, 6 octobre 2013.

Compte tenu notamment de la diminution des problèmes d'accord du participe passé (de 1,4 % à 0,2 % de l'ensemble), le nombre d'écarts d'orthographe grammaticale ne représente plus que 2,7 % du total d'écarts en 2015, alors qu'il était de 5,5 % dans l'étude de 2001 (tableau 28).

Tableau 28
Écarts d'orthographe grammaticale (comparaison 2001/2015)

	<i>Étude 2015</i>			<i>Étude 2001</i>		
	N ^{bre} d'écarts	% catégorie	% total (1 136)	N ^{bre} d'écarts	% catégorie	% total (995)
Accord du déterminant	1	3,2 %	0,1 %	—	—	—
Accord de l'adjectif	7	22,6 %	0,6 %	5	9,1 %	0,5 %
Accord du verbe avec le sujet	3	9,7 %	0,3 %	8	14,5 %	0,8 %
Accord du participe passé	2	6,5 %	0,2 %	14	25,5 %	1,4 %
Invariabilité de l'adverbe	0	0,0 %	0,0 %	—	—	—
Invariabilité d'un mot à valeur prépositionnelle	0	0,0 %	0,0 %	—	—	—
Invariabilité du participe présent	0	0,0 %	0,0 %	—	—	—
Genre et nombre du nom ou du pronom	17	54,8 %	1,5 %	18	32,7 %	1,8 %
Morphologie	1	3,2 %	0,1 %	—	—	—
Autres cas	0	0,0 %	0,0 %	10	18,2 %	1,0 %
Total	31	100,0 %	2,7 %	55	100,0 %	5,5 %

La dernière catégorie d'écarts concerne le style (tableau 29).

Tableau 29
Écarts de style

	<i>Devoir</i>	<i>Presse</i>	<i>Nouvel</i>	<i>Soleil</i>	<i>JdeM</i>	<i>JdeQ</i>	Total
Images boiteuses	2	1	1	1	2	4	11
Maladresses diverses	4	5	2	3	3	2	19
Niveau de langue	9	10	10	3	13	7	52
Total	15	16	13	7	18	13	82

Les trois sous-catégories d'écarts de style sont bien présentes dans les articles analysés.

- **Image boiteuse** : on attendrait plutôt *du même souffle*.
De la même encre, on y précise que le service de police [...].
Le Soleil, 10 janvier 2013.
- **Maladresse diverse** : on préférerait *avec eux*.
[...] le maire Labeaume devrait parler à ses deux partenaires s'il a bien l'intention de partager la facture avec ceux-ci.
Le Soleil, 3 avril 2013.
- **Niveau de langue** : *à la sauce* est de niveau familier et peut être perçu de façon péjorative dans ce contexte.
Conçue sur le modèle des télérealités à la sauce Star Académie [...].
Le Nouvelliste, 2 octobre 2010.

Si le nombre d'écarts liés aux images boiteuses est relativement stable, on note toutefois une diminution des maladresses diverses et une légère augmentation des écarts liés au niveau de langue depuis 2001 (tableau 30).

Tableau 30
Écarts de style (comparaison 2001/2015)

	<i>Étude 2015</i>			<i>Étude 2001</i>		
	N ^{bre} d'écarts	% catégorie	% total (1 136)	N ^{bre} d'écarts	% catégorie	% total (995)
Images boiteuses	11	13,4 %	1,0 %	13	14,9 %	1,3 %
Maladresses diverses	19	23,2 %	1,7 %	40	46,0 %	4,0 %
Niveau de langue	52	63,4 %	4,6 %	34	39,1 %	3,4 %
Total	82	100,0 %	7,2 %	87	100,0 %	8,7 %

Dans l'ensemble, les écarts de style sont présents en 2015 à peu près dans les mêmes proportions qu'en 2001.

BILAN SANS LES ÉCARTS D'EMPLOI DE LA VIRGULE

Nous avons recensé 384 écarts d'emploi de la virgule, ce qui représente plus du tiers (33,8 %) de l'ensemble des cas d'écarts de la présente étude (tableau 16). Si les problèmes de syntaxe et de vocabulaire sont parfois plus difficiles à corriger compte tenu de leur nature et de leur complexité relative, la plupart des problèmes d'emploi de la virgule pourraient, en revanche, être plus aisément évités et corrigés. Que ce soit par des formations ciblées auprès des journalistes ou encore par le resserrement du processus éditorial, nous pensons qu'il serait relativement simple d'améliorer le bilan des écarts en cette matière.

En s'attaquant spécialement à ce type d'écarts, les responsables des différents quotidiens permettraient sans doute une amélioration très marquée de la qualité linguistique de leur publication moyennant très peu d'efforts.

Voici ce que donnerait le bilan des écarts de la présente étude, pour les quatre quotidiens originaux, si les écarts d'emploi de la virgule n'étaient pas comptabilisés (tableau 31).

Tableau 31
Nombre d'écarts recensés dans les quatre quotidiens originaux
sans tenir compte des écarts d'emploi de la virgule

	<i>Devoir</i>	<i>Presse</i>	<i>Nouvel</i>	<i>Soleil</i>	<i>JdeM</i>	<i>JdeQ</i>	Total
Étude 2001	241	166	—	263	—	193	863
Étude 2015	120	106	—	83	—	137	446
Différence	121	60	—	180	—	56	417
%	50,2 %	36,1 %	—	68,4 %	—	29,0 %	48,3 %

Le fait de ne pas comptabiliser les écarts d'emploi de la virgule amène, pour les quatre quotidiens originaux, une amélioration de 48,3 % du bilan de la qualité linguistique depuis l'étude de 2001 au lieu d'une amélioration de 33,8 % (voir le tableau 5). C'est presque la moitié moins d'écarts.

Voici maintenant la répartition des écarts selon les catégories lorsqu'on ne tient plus compte des écarts d'emploi de la virgule (tableau 32).

Tableau 32
Nombre d'écarts selon les catégories
sans tenir compte des écarts d'emploi de la virgule (2015)

	<i>Devoir</i>	<i>Presse</i>	<i>Nouvel</i>	<i>Soleil</i>	<i>JdeM</i>	<i>JdeQ</i>	Total	%
Vocabulaire	36	32	45	25	52	48	238	31,6 %
Syntaxe	14	26	14	23	42	31	150	19,9 %
Style	15	16	13	7	18	13	82	10,9 %
Emploi mots	8	8	17	5	10	8	56	7,4 %
Typographie	21	2	12	2	12	4	53	7,0 %
Cohérence	6	7	13	5	15	6	52	6,9 %
Orth. lex.	7	7	8	5	11	9	47	6,3 %
Coquille	8	6	4	5	5	5	33	4,4 %
Orth. gram.	2	1	2	5	9	12	31	4,1 %
Ponctuation*	3	1	2	1	2	1	10	1,3 %
Total	120	106	130	83	176	137	752	100,0 %

* On ne reprend ici que les données de la sous-catégorie Autres signes (tableau 15).

Dans ce bilan modifié, la proportion de chaque catégorie d'écarts augmente, à l'exception de la catégorie Ponctuation (qui ne comprend ici que les écarts de la sous-catégorie Autres signes).

CONCLUSION

Notre étude avait pour objectifs d'examiner la qualité linguistique de six quotidiens québécois publiés de 2010 à 2013 et de comparer les résultats à une étude similaire produite en 2001 (Clerc et coll., 2001). En plus des quotidiens examinés en 2001 (*Le Devoir*, *La Presse*, *Le Soleil* et *Le Journal de Québec*), nous avons ajouté deux quotidiens à notre corpus d'analyse (*Le Nouvelliste* et *Le Journal de Montréal*). L'examen des 144 textes réunis pour la présente étude a permis de détecter et d'identifier 1 136 écarts linguistiques de catégories diverses.

La comparaison avec l'étude de 2001 montre une baisse significative du nombre d'écarts linguistiques dans les textes du corpus de l'étude de 2015. Alors qu'on dénombrait 10,4 écarts par texte en moyenne en 2001, cette moyenne passe à 6,9 écarts par texte en 2015. Cette baisse moyenne de 3,5 écarts par texte et l'augmentation de la longueur moyenne des textes (+10,9 %) nous permettent d'affirmer que la qualité linguistique des quotidiens examinés s'est améliorée depuis la première étude. Dans les textes de l'étude de 2001, un écart linguistique était recensé tous les 63 mots, alors que ce nombre passe à 112,6 mots dans l'examen de 2015.

Les types d'écarts linguistiques les plus fréquents sont toujours les mêmes en 2015, et leur concentration a augmenté. En effet, les problèmes de ponctuation, de vocabulaire, de syntaxe et d'emploi des mots regroupent 78,3 % des écarts recensés dans la présente étude, alors qu'ils représentaient 70,2 % des écarts dans l'étude de 2001. Les problèmes liés à l'emploi de la virgule sont toujours les plus fréquents, et de loin. Sensibiliser les différents acteurs du milieu journalistique au bon emploi de ce signe de ponctuation permettrait sans doute de produire un prochain bilan grandement amélioré de la qualité linguistique des quotidiens québécois.

BIBLIOGRAPHIE

- BUREAU, C. (1986). *Le français écrit dans l'administration publique : étude-témoin*, Québec, Conseil de la langue française. (Collection Documentation du Conseil de la langue française; 26).
- CAJOLET-LAGANIÈRE, H., et P. MARTEL (dir.) (2013). *Usito*, [En ligne], Sherbrooke, Éditions Delisme.
- CLERC, I., É. KAVANAGH, F. LÉPINE et R.-L. ROY (2001). *Analyse linguistique de textes tirés de quatre quotidiens québécois*, Québec, Conseil de la langue française.
- GUÉNETTE, L., F. LÉPINE et R.-L. ROY (1995). *Le français tout compris : guide d'autocorrection du français écrit*, Ville Saint-Laurent, Éditions du Renouveau pédagogique.
- HELLOT, M.-C., et L. MALO (2001). « Formation en journalisme, norme linguistique et médias : interrogations et perspectives », *Terminogramme*, n^{os} 97-98, p. 95-108.
- MAURAS, J. (2008). *Les Québécois et la norme : l'évaluation par les Québécois de leurs usages linguistiques*, Québec, Office québécois de la langue française. (Collection Suivi de la situation linguistique; étude 7).
- MEIER, F. (2012). « Qualité et norme de la langue française comme points référentiels des journalistes québécois », [En ligne], dans N. TAKAHASHI, J.-O. KIM et N. IWASAKI (dir.), *Appropriation et transmission des langues et des cultures du monde : actes du Séminaire doctoral international, INALCO/PLIDAM 2011*, p. 50-54. [www.soas.ac.uk/clp/doctoral-seminar/file74735.pdf] (Consulté le 7 mai 2015).
- TABLE DE CONCERTATION SUR LA QUALITÉ DE LA LANGUE DANS LES MÉDIAS (2003). *Premier rapport de la Table de concertation sur la qualité de la langue dans les médias*, [En ligne]. [http://www.spl.gouv.qc.ca/fileadmin/medias/pdf/Premier_rapport.pdf] (Consulté le 13 mars 2015).
- TREMBLAY, L. (2001). « La qualité de la langue et les médias écrits », *Terminogramme*, n^{os} 97-98, p. 13-19.
- TREMBLAY, L. (1994). *Qualité de langue et discours journalistique : définition et description linguistique*, Thèse (Ph. D.), Université de Montréal.

**Conseil supérieur
de la langue
française**

Québec 

800, place D'Youville, 13^e étage
Québec (Québec) G1R 3P4
Téléphone : 418 643-2740
Télécopieur : 418 644-7654
Courriel : cslf@cslf.gouv.qc.ca

www.cslf.gouv.qc.ca